

## 1 Sous quelle forme ?

### Démarche individuelle

Dans le cadre de sa délégation de service public, l'accueil des centres sociaux sera ouvert pour effectuer des accueils individuels physiques ou téléphoniques. Afin de limiter l'affluence, **nous invitons les personnes à se manifester par téléphone à l'accueil avant tout déplacement.**

**Téléphone :** CS Clos Margis => **02.37.28.31.79**

**Horaires d'ouverture au public :** **9h00-12h00 / 14h00-18h00**

### Les actions collectives

Du 6 au 23 avril 2021, les accueils collectifs seront proscrits. Seul des rassemblements de moins de 6 personnes seront autorisés sous réserve que l'objectif visé participe au parcours d'insertion des personnes ou au soutien à la parentalité. Ces décisions seront prises au cas par cas selon les missions de l'équipe de professionnels, en cohérence et en concertation avec les positions de la collectivité, de la Préfecture, de la CAF et du siège de l'ADPEP28.

## 2 Pour quoi ?

### Services individuels pour le maintien ou l'accès au droit

- Accueil général du centre social : Information, orientation et écoute - *Sur les horaires d'ouverture du Clos Margis*
- Accès au point numérique CAF et accompagnement par le chargé d'accueil sur demande - *Sur les horaires d'ouverture du Clos Margis*
- Maintien des permanences des assistantes sociales du CD28, du médiateur numérique du Cria28, de la conseillère de l'ADIE et du conseiller en insertion professionnelle de la Mission Locale de Chartres - *Selon les rdv*
- Récupération des paniers alimentaires Solibio - *Fonctionnement inchangé*
- Permanence du Point Info Famille - *Sur Rdv les jeudis matin à partir du 15 avril 2021*

### Animations individualisées

#### Secteur Adultes :

- o Séances d'alphabétisation : Contact Corinne GAUVAIN - *Selon le parcours d'insertion de la personne*
- o Séance numérique : Contact Charlotte RENARD - *Sur demande*

#### Secteur Familles :

- o Animation loisirs : Contact Elisabeth MIER - *Sur demande*

#### Secteur Jeunes :

- o Temps d'échange et d'écoute : Contact Manon HAMON - *Sur demande*
- o Accompagnement projets spécifiques : Contact Manon HAMON - *Selon les projet en cours*

### Accompagnement pour soutenir l'école à distance

#### Secteur Familles :

Du 6 au 9 avril 2021 : permanence pour imprimer les documents scolaires, déposer sur l'interface numérique, échanger sur les consignes avec le parent si besoin, faciliter la communication entre le parent et l'école.

- o **Local du Finistère :** 10h30 à 12h30 // **CS Clos Margis :** 14h00 à 16h30

#### Secteur Jeunes :

Accès internet, mise à disposition de matériel numérique sur site, impressions scolaires et scan.

- o **Local du Finistère et CS Clos Margis :** *Sur demande entre 9h00-12h00 et 14h00-17h00 selon les disponibilités du centre social*

## 3 Comment ?

### Mise en place d'un protocole sanitaire strict

Organisation d'un **sens de circulation** afin de limiter le brassage des usagers

**Port du masque obligatoire dès 11 ans.**

Mise en place de **procédures de nettoyage et d'aération tout au long de la journée.**

**Des espaces identifiés et réaménagés** afin de respecter les règles sanitaires en vigueur.